



Kreuzmattstrasse 56
CH-3185 SCHMITTEN
Tel. 026 497 91 30
info@pronat.ch
www.pronat.ch

Pollution de la Sarine par les PCB Synthèse des investigations

Lac de Schiffenen et de Pérolles

Les lacs de Pérolles et de Schiffenen, situés à l'aval de la décharge de la Pila, reçoivent par charriage des sédiments transportés par les cours d'eau en amont, notamment par la Sarine. Les sédiments lacustres représentent de précieuses archives historiques de l'évolution d'un écosystème. L'étude sur les lacs de Schiffenen et de Pérolles doit apporter des connaissances supplémentaires quant à la contamination par les PCB en rapport avec la décharge de la Pila et son évolution à travers le temps. De plus, elle doit permettre de déterminer si les lacs, accumulant les sédiments, jouent un rôle de source indirecte de contamination de la chaîne alimentaire.

Afin de connaître la répartition de la pollution dans ces lacs en aval du site de la Pila et leur évolution, différentes analyses ont été réalisées à la fois sur :

- L'eau.
- Les sédiments superficiels, représentant les apports récents.
- Les sédiments profonds, plus âgés, témoignant des apports passés.
- La faune aquatique (invertébrés benthiques).

Résultats de l'étude

Les différentes analyses effectuées sur les eaux et les sédiments ont mis en évidence, d'une manière générale, que les PCB sont bien transportés régulièrement par la Sarine vers les lacs de Pérolles et de Schiffenen. Le vecteur principal du transport de la pollution est constitué par les matériaux en suspension (particules fines). Les particules fines s'accumulent dans certains secteurs, appelés zones de dépôts sédimentaires. Ces secteurs possèdent, par conséquent, des concentrations en PCB plus importantes, pouvant dépasser la valeur de bruit de fond définie par l'OFEV¹ pour les PCB indicateurs (0.01 mg/kg)

Les investigations historiques, réalisées à l'aide des signaux en radio-isotopes présents dans les sédiments profonds du lac de Schiffenen, ont permis de démontrer que la contamination par les PCB des sédiments se situe en phase décroissante depuis 1986, date de leur interdiction en Suisse. L'analyse des résultats obtenus en fonction des années a mis en évidence la possibilité de remobilisation des polluants situés dans les couches profondes de sédiments lors d'événements de crues importants.

¹ Office fédéral de l'environnement (OFEV).